

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 19 octobre 2020 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2020-10-05

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le cinquième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no.3  
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

La conseillère Suzanne Ledoux a motivé son absence.

Rs.2020-10-275

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 05 octobre 2020 avec les modifications suivantes:

#### **AJOUTER :**

**5.10 Résolution confirmant la fin du projet – Réfection du 1<sup>er</sup> Rang.**  
**11.2 Résolution relative à une entente de service.**

#### **REPORTER :**

**L'item 4.1 reporté.**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-10-276

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2020.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 septembre 2020 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2020, tel que rédigé par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **CORRESPONDANCE.**

Rs.2020-10-277

#### **DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB ÉQUESTRE DE LA MRC D'ACTON.**

Attendu que le Club équestre de la MRC d'Acton sollicite la Ville d'Acton Vale pour renouveler sa commandite;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le paiement d'un montant de 70 \$ à titre de commandite, payable à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Club équestre de la MRC d'Acton;

Que la Ville d'Acton Vale demande aux membres du Club équestre de bien vouloir respecter les sentiers de ski de fond.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-10-278

#### **DEMANDE DE MONSIEUR MARC-ANTOINE GAUTHIER, PROMOTEUR DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL « HARMONICITÉ ».**

Attendu qu'en vertu d'une entente relative à des travaux municipaux intervenue entre la Ville d'Acton Vale et monsieur Marc-Antoine Gauthier, ce dernier cèdera à la Ville une partie de son terrain, soit la rue;

Attendu que monsieur Marc-Antoine Gauthier, promoteur du développement résidentiel « *HarmoniCité* », dépose une demande à la Ville d'Acton Vale, afin de pouvoir installer un muret d'accueil portant le nom de son projet à l'entrée du développement résidentiel;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise monsieur Gauthier à installer un muret d'accueil « *HarmoniCité* » ;

Que monsieur Gauthier devra entretenir ledit muret, même si ce dernier est installé sur le lot appartenant à la Ville;

Que monsieur Gauthier, au moment de l'installation du muret, devra s'assurer de respecter le triangle de visibilité, le tout en vertu du règlement de zonage 069-2003.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-10-279

**DEMANDE D'INSTALLATION DE DOS D'ÂNE SUR LA RUE PELCHAT.**

Attendu qu'une demande d'installation de dos d'âne sur la rue Pelchat est formulée à la Ville;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

Qu'en premier lieu, la Ville fera part de la situation à la Sûreté du Québec et demandera une surveillance accrue dans ce secteur;

Que la Ville d'Acton Vale installe son radar portatif à cet endroit afin d'établir des statistiques concernant les vitesses et que par la suite, verra qu'elles seront les dispositions à prendre.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2020-10-280

**RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS, POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021.**

Attendu que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2021 et nous l'a transmis pour adoption ;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que le conseil de la Ville d'Acton Vale adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2021, tel que soumis : copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-10-281

**RÉSOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES DE LA SPDA DE DRUMMONDVILLE ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DE L'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LES PARTIES.**

Attendu que le contrat relatif aux services de la SPAD vient à échéance le 31 décembre 2020;

Attendu que la Ville a reçu une offre de service pour l'entente de service pour le contrôle animalier 2021;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu :

De retenir, pour une durée d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, les services de la SPDA de Drummondville, pour le contrôle animalier de la Ville d'Acton Vale, pour l'application de son règlement G-100, selon les conditions édictées dans le contrat et d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-10-282

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR BFL CANADA.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale a reçu un ajustement de sa police d'assurance, pour la modification des échéances;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 4 437.37 \$, taxes incluses, ainsi que son paiement, à même le fonds général au poste budgétaire 02-xxx-xx-420, à **BFL** pour l'ajustement de la police d'assurance soit pour la résiliation du 16 février 2020 au 1<sup>er</sup> décembre 2020 par la nouvelle police du 16 février 2020 au 16 février 2021;

D'autoriser la directrice générale, la trésorière et la greffière à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, tous les documents relatifs audit portefeuille d'assurances de dommages et à sa tenue à jour.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-10-283

**RÉSOLUTION POUR OFFICIALISER LE NOM D'UNE RUE DANS LE PARC INDUSTRIEL.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

De nommer, à tout fait que de droits, l'assiette de rue constituée des lots 2 329 932, 6 383 188, 2 326 171 et 2 326 172 comme étant « **Rue Industrielle** ».

De transmettre une copie de la présente à la Commission de Toponymie du Québec.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-10-284

**RÉSOLUTION POUR OFFICIALIZER LE NOM D'UNE RUE DANS LE NOUVEAU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL « HARMONICITÉ ».**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

De nommer, à tout fait que de droits, l'assiette de rue constituée du lot 6 385 204 comme étant « **Place Cushing** »;

De transmettre une copie de la présente à la Commission de Toponymie du Québec.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 009-2020 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR LA LOCATION DES PLATEAUX AU GYMNASSE MULTIFONCTIONNEL ET LES COÛTS D'INSCRIPTION AUX COURS DE GYMNASTIQUE.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Pierrette Lajoie qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 009-2020 établissant la tarification pour la location des plateaux au gymnase multifonctionnel et les coûts d'inscription aux cours de gymnastique.

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 009-2020 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR LA LOCATION DES PLATEAUX AU GYMNASSE MULTIFONCTIONNEL ET LES COÛTS D'INSCRIPTION AUX COURS DE GYMNASTIQUE.**

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Pierrette Lajoie, le projet de règlement numéro, 009-2020 établissant la tarification pour la location des plateaux au gymnase multifonctionnel et les coûts d'inscription aux cours de gymnastique qui sera adopté à une séance subséquente.

Rs.2020-10-285

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.9 - CONSTRUCTION DU GYMNASSE MULTIFONCTIONNEL.**

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.9 relatif à la construction du gymnase multifonctionnel;

Attendu la recommandation de monsieur Nicolas Bilodeau, architecte de la firme Bilodeau Baril Leeming Architectes;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 280 328.97 \$ plus taxes, à Le Groupe Drumco Construction Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 9;

De financer cette dépense de 280 328.97 \$ plus taxes à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 338-2018;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.9 – Construction du gymnase multifonctionnel.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-10-286

**RÉSOLUTION CONFIRMANT LA FIN DU PROJET – RÉFECTION DU 1<sup>ER</sup> RANG.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale s'est vu octroyer une aide financière en vertu du programme d'aide à la voirie locale - Redressement des infrastructures routières locales, réfection du 1<sup>er</sup> Rang;

Attendu que l'article 4.7.1 des modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale 2018-2021 mentionne que la municipalité doit adopter une résolution pour confirmer la fin du projet;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu;

Que la Ville d'Acton Vale confirme, que les travaux de réfection du 1<sup>er</sup> Rang, exécutés par Pavage Drummond Inc. ont été terminés le 19 septembre 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...Dépôt du rapport du département suivant :

A) Incendie.

**Le conseil prend acte.**

...Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2020-10-287

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

<b>Liste des paiements préautorisés :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Liste des chèques émis et des paiements directs du 01-09-2020 au 30-09-2020</li></ul>	208 789.81 \$
<ul style="list-style-type: none"><li>• Paiements par AccèsD du 01-09-2020 au 30-09-2020</li></ul>	165 655.37 \$
<ul style="list-style-type: none"><li>• Salaires et REER pour le mois de septembre 2020</li></ul>	131 531.10 \$
<b>Liste des comptes à payer :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour le mois de septembre 2020</li></ul>	346 202.94 \$
<b>Grand Total</b>	<b>852 179.22 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL.**

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité d'Acton Vale désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité d'Acton Vale prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I et/ou de 2 pompiers pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité d'Acton Vale prévoit aussi la formation de 28 pompiers pour des besoins spécifiques répondant au Volet 3, au cours de la prochaine année;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Acton en conformité avec l'article 6 du Programme;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu:

De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Acton.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-10-289

**RÉSOLUTION RELATIVE À UNE ENTENTE DE SERVICE.**

Attendu que pour faire suite au besoin du département des Services culturels et sportifs, afin de combler la fonction de Coordonnateur Club de Gymnastique, poste contractuel à temps partiel, la Ville a procédé à un affichage externe;

Attendu que le Directeur du service et la coordonnatrice, ressources humaines et communications ont rencontré les candidats sélectionnés en entrevue et ont mis en place un processus de sélection;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu:

D'autoriser la signature de l'entente de service avec madame Geneviève Rouleau, à titre de coordonnatrice du club de gymnastique, poste contractuel à temps partiel, du 6 octobre 2020 au 1<sup>er</sup> octobre 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-10-290

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC MUSIPHONIE – ÉDITION 2020-2021.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec MusiPhonie pour le maintien et l'animation de l'harmonie relève MusiPhonie et l'harmonie MusiPhonie à Acton Vale pour la saison 2020-2021;

D'autoriser la directrice générale ainsi que le directeur du service à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec MusiPhonie.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

.... Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2020-10-291

**RECOMMANDATION NO. 027-2020 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.**

Attendu que madame Marie-Ève Joly, mandataire pour les compagnies Société en Commandites Les Galeries et Gestion Marcel et Denis Joly Inc., a déposé une demande de modification du règlement de zonage 069-2003, afin que les usages commerciaux qui se trouvent dans la zone municipale 209 soient étendus aux lots 2 328 223 et 5 073 297, afin de pouvoir y construire une aire de stationnement pour les employés du centre d'achat et de la pharmacie situés à proximité;

Attendu que les lots 2 328 223 et 5 073 297 sont situés dans la zone municipale 127 et que présentement seuls les usages résidentiels unifamilial et infrastructure publique y sont autorisés;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'accepter la recommandation no. 027-2020 telle qu'émise par le Comité Consultatif d'Urbanisme et de ne pas accorder la modification au règlement de zonage tel que demandé, puisque cette demande de modification de règlement a pour objectif la construction d'un stationnement commercial et que le projet n'apporte pas de plus-value au niveau du développement socio-économique de la municipalité;

Que la modification de règlement demandée pourrait entraîner une augmentation du flux de circulation dans un secteur résidentiel et ainsi occasionner un préjudice au voisinage;

Qu'il y a de l'espace de disponible dans la partie nord- ouest de la cour du centre d'achat pour y construire de nouvelles cases de stationnement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

... VARIA

Rs.2020-10-292

**VOTE DE FÉLICITATIONS.**

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu de féliciter la formation des Castors moustique A d'Acton Vale qui a remporté les grands honneurs des séries éliminatoires de la ligue de baseball amateur de la Vallée du Richelieu (LBAVR).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 12.

Aucune question n'a été formulée.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et douze minutes [20;12].

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

### **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date